

Le groupe [SANOFI](https://www.sanofi.fr) est au coeur d'inquiétudes dans la cadre du projet visant à créer une nouvelle entité impactant le site de Vertolaye. Un projet annoncé en février dernier et qui vise à créer un acteur important au niveau européen pour la production de principes actifs. 6 sites de production seront fusionnés et le site de Vertolaye, dans la nouvelle entité, sera séparé du groupe d'ici 2022. Sanofi conserve 30 % des actions de la nouvelle société et sera le premier client via un contrat de 5 ans renouvelable. Le député André Chassaigne demande des garanties face à ce projet qui verra la nouvelle entité cotée en Bourse mettant ainsi à mal la garantie de pérennité. De plus, il doute de la poursuite des contrats d'approvisionnement après 5 ans. Des inquiétudes partagées par les syndicats.

www.sanofi.fr